

## L'INVITÉ. **Thomas, admis à Normale sup' à 16 ans**

Après un bac scientifique obtenu avec la mention très bien à l'âge de 14 ans, Thomas Mordant vient d'être admis à la prestigieuse Ecole normale supérieure. Agé de 16 ans, il a fait sa scolarité au lycée Hoche de Versailles.

**C'**ÉTAIT LE 21 JUILLET dernier. «J'étais chez moi, c'est par mon oncle que j'ai appris la nouvelle.» Thomas Mordant, Versailles, est encore ému lorsqu'il raconte ce jour-là. Il apprend alors qu'il a été reçu à Normale sup'. «J'étais très heureux, c'est l'école que je voulais ! D'ailleurs, je n'avais pas passé d'autre concours.» Sur les 40 admis, il est 22<sup>e</sup>. Une très belle place, d'au-

tant que Thomas est âgé de 16 ans et demi. Mais surtout, une très belle place pour cet adolescent qui vit au quotidien son handicap.

Thomas est en effet atteint d'une forme rare de la maladie des os de verre. Mais cela ne l'empêche pas d'être brillant. D'ailleurs, c'est dès son plus jeune âge que ses "capacités" se sont révélées. «À l'âge de trois ans et demi, il savait lire, explique sa maman,

Isabelle, ancienne de Hoche, comme son fils. Il avait appris tout seul !»

---

**Bac S  
avec mention  
très bien**

---

Bien sûr, la maladie de Thomas l'empêche de suivre les cours

"normalement" : «Je vais en cours le matin ou l'après-midi car je ne peux pas rester assis trop longtemps, explique-t-il. Mais je récupère les cours que je manque grâce à des camarades.» Ces deux dernières années, lors de la prépa "maths sup maths spé", Thomas a ainsi pu compter sur l'une de ses camarades, elle aussi admise à Normale sup'.

Apravant, Thomas avait obtenu son bac scientifique haut la main, avec une moyenne de 18,97.

«Depuis tout petit, j'adore les maths, raconte Thomas. Très jeune, je lisais des livres sur le sujet, même si je ne comprenais pas encore tout ! J'ai beaucoup travaillé c'est vrai. Je n'avais pas envie de vivre des allocations. Je voulais avoir un emploi, glorieux si possible, et qui me convienne. Mes parents ont fait polytechnique. Avant le bac, je ne savais pas vraiment ce que je voulais

faire.» Depuis, Thomas a "trouvé" sa voie. C'est vers l'enseignement et la recherche qu'il se tourne désormais. «L'Ecole normale a un cursus de quatre ans au terme duquel vous passez l'agrégation, détaille Thomas. Ensuite, il y a la thèse. Ainsi, vous pouvez à la fois enseigner et faire de la recherche. Il me reste à savoir si je vais plutôt m'orienter vers les maths ou l'informatique.»

---

**Travail  
et volonté**

---

Pour sa maman, cette admission à Normale sup' est bien sûr une grande fierté. «Il a su très tôt qu'il voulait faire des maths. Son goût pour cette matière est apparu spontanément. Et Normale sup' était la seule école qui l'intéressait. C'est le résultat de beaucoup de travail et de

volonté. Nous sommes d'autant plus fiers qu'il n'a pas toujours travaillé dans les meilleures conditions du fait de sa maladie.»

---

**De l'espoir**

---

L'histoire de Thomas, c'est aussi un message d'espoir adressé aux familles d'enfants handicapés. «Nous ne nous sommes jamais fermés les portes. Bien sûr, nous craignons au début que le handicap ne le freine. Mais nous avons aussi compris très tôt qu'il avait des capacités hors normes et une grande intelligence.»

Et lorsque l'on demande à Isabelle s'il y a dix ans, elle aurait imaginé Thomas à Normale sup', la réponse est spontanée : «Non ! Il y a dix ans, j'étais plutôt dans le combat pour scolariser Thomas.»

Thomas Mordant fera sa rentrée à Normale sup' le 3 septembre prochain.

Florie Cedolin

